

## **POUR UN DEVELOPPEMENT SOCIO --- ECONOMIQUE GLOBAL : CONTRIBUTION DE LA PERSONNE PORTANT UN HANDICAP.**

N. Grosseau et M. Amine

Association des parents et amis des enfants du centre psychopédagogique « AMAL»

A.P.A.E.A. Centre de Rééducation Psychopédagogique « AMAL » - Rabat, [mo\\_amine\\_k@yahoo.fr](mailto:mo_amine_k@yahoo.fr)

Les adultes doivent bénéficier d'une formation qualifiante afin de participer aux activités professionnelles avec un maximum d'efficacité . Une intégration réussie nécessite parfois une adaptation de l'environnement et un partenariat entre la personne handicapée, sa famille et le milieu socio- professionnel. Il faudrait toujours tenir compte des désirs formulés par la personne handicapée. Afin de favoriser l'insertion professionnelle des adultes il est indispensable que les enfants bénéficient d'une prise en charge précoce dès leur plus jeune âge et ensuite d'une scolarisation bien adaptée à leurs besoins, ce qui leur permet d'acquérir des connaissances relatives aux apprentissages scolaires et de développer des compétences dans le domaine de l'autonomie, de la socialisation, de la communication et de la formation professionnelle. Ces acquis les aideront à participer activement au développement socio-économique. Les personnes handicapées et leur famille restent encore confrontées à de nombreuses difficultés concernant l'insertion professionnelle et sont toujours à la recherche de partenaires susceptibles de les aider. Ce travail nécessite une collaboration entre les responsables des établissements, l'équipe éducative, l'équipe psychopédagogique et les parents afin de déterminer un programme éducatif individualisé et de définir des objectifs prioritaires qui aideront l'enfant à progresser dans le domaine de l'autonomie et de la socialisation. La représentation du handicap et la vision que portent les éducateurs et en particulier les parents sur l'enfant ou l'adolescent sont très importantes. Dans ce sens, l'association des parents contribue au développement des ateliers en collaboration avec l'équipe éducative et souhaite établir des partenariats avec différents organismes et ouvrir le centre vers le monde extérieur en favorisant les contacts avec les professionnels œuvrant dans le domaine de l'éducation et de la santé avec les mouvements de jeunesse (scoutisme, maisons de jeunes) avec les autres associations œuvrant dans le domaine du handicap. Dans ce cadre, le centre « AMAL » pour enfants handicapés, dispense aux élèves, des cours d'initiation à la menuiserie, au cadrages, à la broderie, à la cuisine. D'autres projets sont en cours et nous tenons à cette occasion à remercier tous les responsables du centre qui ont consenti un effort particulier cette année concernant l'équipement des ateliers. Une formation qualifiante de plusieurs années, après l'âge de 21 ans est souhaitable et nécessite la participation de professionnels et l'organisation de cours de maintien des acquis. Nous soulignons également l'importance de l'utilisation des nouvelles technologies(informatique) qui permettent non seulement à l'enfant de développer des compétences dans différents domaines (communication ,etc..)mais aussi de surmonter ses difficultés motrices. Les activités de loisirs en intégration ou adaptés jouent un rôle très important au niveau de l'épanouissement, de la socialisation de la prise de confiance en soi.(participation à des ateliers créatifs, excursions, sport.)

Ces activités en intégration permettent de changer le regard de la société sur le handicap et de découvrir les compétences des personnes handicapées .En conclusion, nous souhaitons que les besoins spécifiques des enfants soient reconnus et qu'ils puissent bénéficier d'un enseignement qui met à leur disposition des méthodes pédagogiques et éducatives adaptées. Dans ce cadre, une information correcte des éducateurs et des parents dans le domaine de l'éducation, de la pédagogie , de la recherche médicale et du développement des nouvelles technologies reste indispensable .